

18 avril :

convoi : 6 fourgons de CRS, 2 de la PAF, la voiture des interprètes, 2 fourgons de nettoyage (un grand et un petit)

BMX :

personne sur le lieu de vie,
présence d'une LBD dans les mains d'un CRS,
1 tente saisie.

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi,
3 personnes se déplacent d'elles-mêmes, et se font courir après...
une tente et un vélo saisis.

Centre Ville

quai de la Meuse, quai de la Gironde et quai de la Batellerie :

11 personnes se déplacent d'elles-mêmes,
5 tentes et 2 bâches saisies

pont Mollien :

un périmètre de sécurité est établi,
3 personnes se déplacent d'elles-mêmes,

à la fin 3 personnes se réinstallent Quai de la Gironde.